

Portrait de nos administrateurs

ENTREVUE

EXPRESS

Avec ...





Monsieur Olivier Marotte, CPA CA

Associé
Marotte CPA inc.

Siège sur le conseil d'administration
du CAE Rive-Nord depuis :
2016

Mandat actuel :
Vice-président

Qualités distinctives :
Capable de vulgariser
Saisi les opportunités

Pourquoi avez-vous accepté de siéger sur le conseil d'administration du CAE ?

Lorsqu'on m'a approché, je dois avouer que je ne connaissais pas du tout le CAE. Je ne savais pas que ce type d'organisme existait. Étant moi-même nouvellement en affaires, je trouvais dommage que le CAE ne soit pas connu davantage par les entrepreneurs de la région, et j'ai décidé de m'impliquer pour le faire connaître.

Où voyez-vous le CAE dans 5 ans ?

Je pense que le CAE pourrait devenir un partenaire financier dans un plus grand nombre d'entreprises, qu'elles soient en démarrage ou en pleine croissance, et ce, en partenariat avec les autres intervenants financiers de la région. Nous devons ouvrir nos services à plus d'entreprises non seulement parce que le Québec est le berceau d'une culture entrepreneuriale riche, mais aussi parce que ce sont ces mêmes entreprises qui constituent notre richesse collective.

« Le nerf de la guerre c'est les liquidités. L'approche du CAE est très différente des entreprises de financement traditionnelles avec lesquelles on est habitué de faire affaire. »

- Olivier Marotte

À PROPOS DE ...

Marotte CPA inc. est un cabinet comptable qui se donne comme mandat d'accompagner les clients dans la croissance de leur entreprise ou de leur patrimoine en leur fournissant des services et des conseils propres à leur situation. Marotte CPA veut offrir un service adapté, courtois et professionnel ainsi que développer un lien de confiance étroit avec chacun de leurs clients. Se démarquer de la concurrence en restant à l'affût des nouveautés et des changements dans le domaine et en les appliquant de façon proactive.



[Visitez le site web de Marotte CPA](#)